

## Annexe 12

### Modele d'acte d'acceptation de la Cession des Redevances Financieres

[•papier à entête de la CUMPM•]

#### ACTE D'ACCEPTATION DE LA CESSION OU DU NANTISSEMENT D'UNE CREANCE PROFESSIONNELLE

(article L. 313-29 du Code monétaire et financier)

[•], le [•date•]

[•nom et adresse de Sogefinerg  
(gérant de l'Indivision)•]

#### Lettre recommandée avec accusé de réception

**Communauté Urbaine Marseille - Provence - Métropole : convention de délégation de service public en date du 4 juillet 2005 portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un ensemble de traitement des déchets**

Nous nous référons à l'acte de notification de cession de créances professionnelles que vous nous avez adressé en date du 16 juillet 2007 conformément à l'article L. 313-23 du Code monétaire et financier (*l'Acte de Notification*).

Les termes et expressions employés avec des initiales majuscules non définis dans la présente lettre ont la signification qui leur est attribuée dans l'Acte de Notification.

Ainsi que vous nous l'avez demandé et conformément à l'autorisation donnée par [•] par délibération en date du [•], transmise au contrôle de légalité le [•], affichée le [•] et dont une copie est annexée à la présente lettre, nous acceptons expressément au

titre de la présente lettre et conformément aux dispositions de l'article L. 313-29 du Code monétaire et financier, la cession, au profit du Cessionnaire, des Redevances Financières (telles que visées et définies au paragraphe (i) de la désignation des créances cédées figurant à l'Acte de Notification).

En conséquence, nous nous engageons, à titre d'engagement irrévocable et autonome, à procéder au règlement entre vos mains, et à bonne date, des sommes suivantes :

Toutes sommes désignées dans la DSP (telle qu'amendée ou complétée à tout moment) comme « redevance financière » et représentatives du coût annuel de financement des Biens, en ce compris les intérêts de retard de paiement y afférent.

Nous reconnaissons expressément que nous ne pourrions vous opposer, à ce titre, aucune exception, de quelque nature que ce soit, fondée sur nos rapports avec le Cédant.

Le présent engagement de payer les sommes susvisées est conditionné uniquement par la signature par un représentant dûment habilité de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole du procès-verbal de constat de fin de mise en service industrielle prévu à l'article 16.5 de la DSP, cette signature marquant la fin de la période de mise en service industrielle au sens de la DSP (Date de Fin de MSI).

Nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour [●]

.....

Nom : [●]

Fonction : [●]

[P.J. : copie de la délibération de [●] en date du [●] et de l'Acte de Notification.]